



Projet Grand-Couronne

Réindustrialiser, relocaliser :
un projet au service de l'économie
circulaire et de l'emploi local

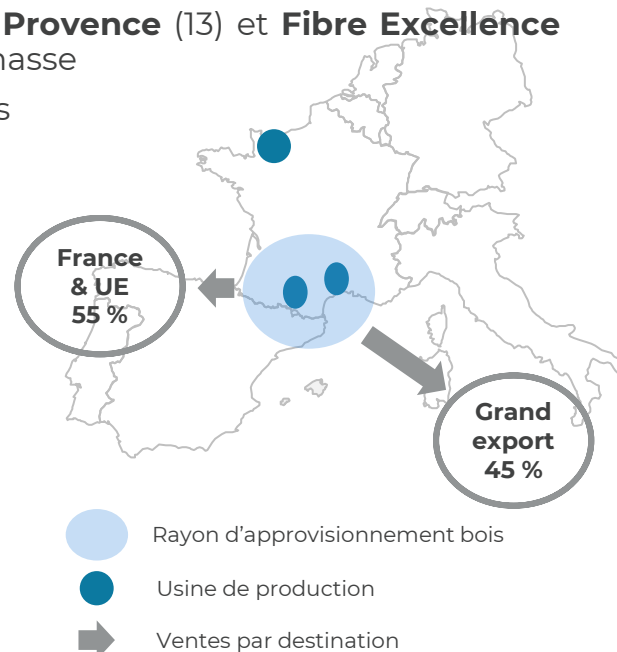
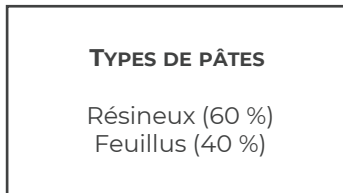
Sommaire

1	Qui nous sommes	3	5	Un projet modèle au service de l'économie circulaire & Zoom sur les transports multimodaux	8-9
2	Le projet en quelques mots	4	6	Un projet bénéfique pour l'emploi local	10
3	Pourquoi une enquête publique ?	5	7	Nos engagements environnementaux : l'air, les déchets, l'énergie, l'eau	11
4	Deux modernisations majeures & Coup d'œil sur le processus de production	6-7	8	Prochaines étapes & Contacts	12-14

1. Qui nous sommes

Fibre Excellence, un Groupe ancré au cœur de la filière forêt-bois-papier française

- **2 sociétés forestières : ENVIROFORESTERIE** (conseil en gestion forestière) et **SEBSO** (récoltant)
- **2 sites de production de pâte de cellulose : Fibre Excellence Provence** (13) et **Fibre Excellence Saint-Gaudens** (31) qui disposent de centrales énergétiques biomasse
- Un siège à Labège (31) pour soutenir l'ensemble de ses opérations
- Et maintenant un projet-clé à **Grand-Couronne**
- Quelques **10 000 emplois indirects** soutenus en France



2. Le projet en quelques mots

Il s'agit de convertir le site industriel existant, précédemment dédié au recyclage et à la production de papier journal, pour en faire **un site de production de papier d'emballage à base de PCR (papiers cartons recyclés)**.

Cette conversion s'accompagne de **travaux de modernisation** qui permettront d'améliorer significativement le bilan environnemental du site par une **meilleure maîtrise de ses consommations et de ses émissions** atmosphériques.

CHIFFRES CLÉS



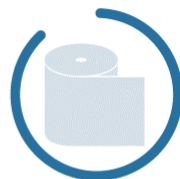
450 000
tonnes par an
DE PAPIERS CARTONS
RECYCLÉS



170
EMPLOIS CRÉÉS



245
millions d'euros
D'INVESTISSEMENTS



425 000
tonnes par an
DE PAPIER POUR ONDULÉ
(PPO) PRODUITES À TERME.



L'historique

En 2019, la papeterie, un des fleurons industriels rouennais, allait être démantelée. Préempté par la Métropole, le site a été repris le 10 mai 2022 dans le cadre du projet de Fibre Excellence.

L'objectif : pérenniser la vocation industrielle et papetière du site en convertissant l'outil à la production de papier pour emballages et maintenir l'emploi local.

3. Pourquoi une enquête publique ?

Actuellement, le site dispose d'une autorisation d'exploiter pour une capacité de production de 830 tonnes par jour. Or, le papier d'emballage, ou PPO (papier pour ondulé), est sensiblement plus épais et donc plus lourd que le papier journal.

Le site a donc besoin d'une nouvelle autorisation pour passer à une capacité de 1 300 tonnes par jour.



830 tonnes par jour



1 300 tonnes par jour



Un meilleur rendement sur la matière première

L'utilisation de PCR en lieu et place de vieux journaux permet de supprimer l'atelier de désencrage et conduit à un meilleur rendement sur la matière première : alors que **100 tonnes de vieux papiers** donnaient **65 tonnes de papier journal**, **100 tonnes de PCR** permettront ici d'obtenir **90 tonnes de PPO**.

4a. Deux modernisations majeures



CONVERSION DU PROCESSUS PAPETIER

- Conversion de la machine à papier pour produire du papier plus épais.
- Nouvelle ligne de bobinage en remplacement des 2 lignes existantes.
- Nouvelle ligne de traitement des papiers/cartons recyclés : fin du désencrage et du blanchiment.
- Nouvelle ligne de traitement de fibre vierge pour les papiers spécialisés.

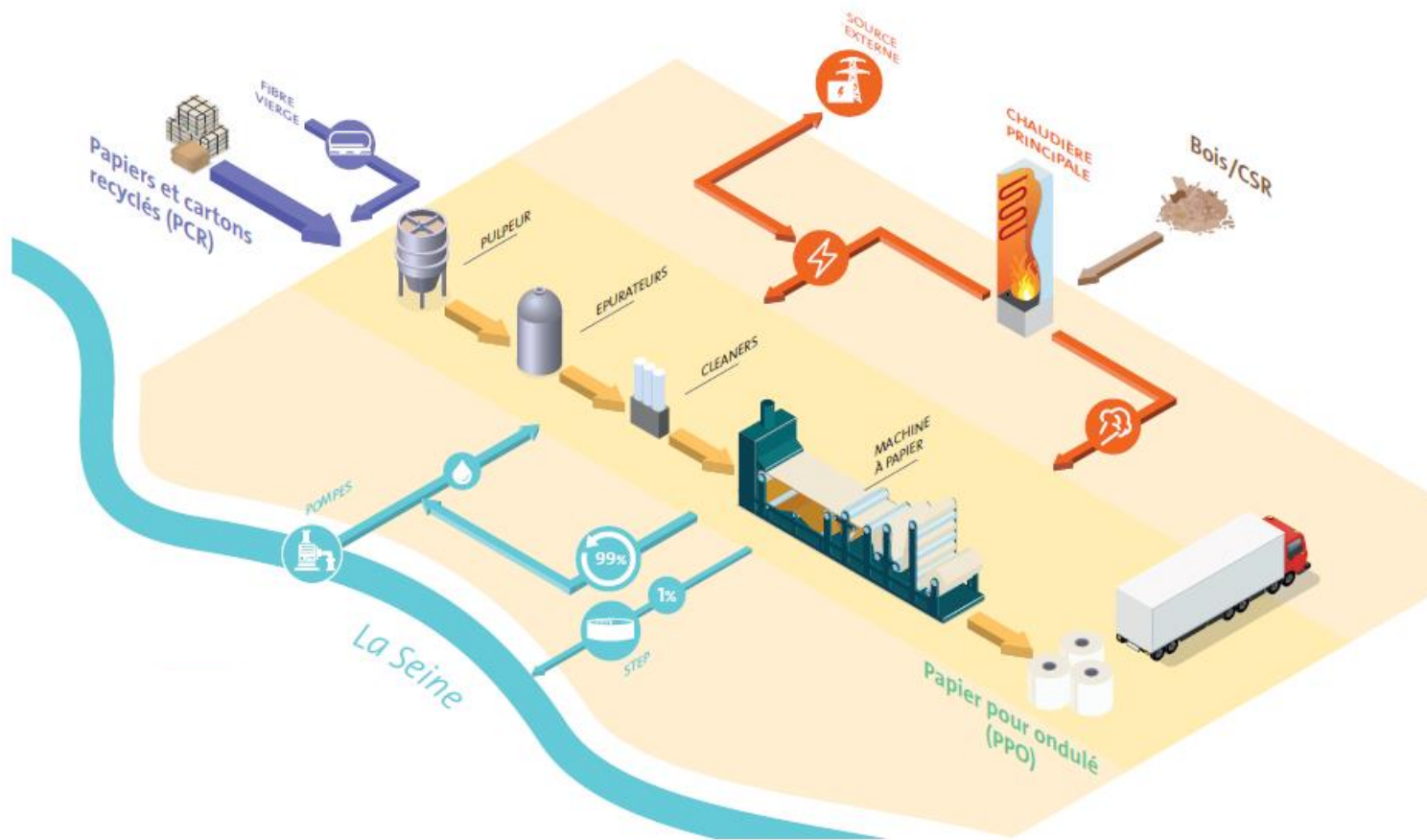


REFONTE DE LA CHAUDIERE

La chaudière bénéficiera d'une refonte pour :

- Valoriser les refus de la papeterie, et consommer du combustible solide de récupération (CSR), afin de produire de la vapeur et de l'électricité
- Valoriser le biogaz produit par la STEP, qui sera modernisée
- Être capable d'alimenter les réseaux locaux en vapeur & électricité
- Réduire les rejets atmosphériques, dans le respect des dernières réglementations environnementales.

4b. Coup d'œil sur le process de production



5a. Un projet modèle au service de l'économie circulaire



Le site recevra environ **25% de l'excès de PCR disponible en France**, notamment de région normande et parisienne – la moitié des approvisionnements est d'ores et déjà sécurisée grâce à un accord-cadre sur 10 ans avec Veolia.



Aujourd'hui, **la France ne dispose pas de capacités de recyclage suffisantes** – 1,6 millions de tonnes de PCR sont envoyés plus loin et parfois même exportés pour être recyclés.



Ces PCR constituent la matière première pour produire le PPO, **les résidus fibreux et plastiques seront valorisés comme combustibles** dans la chaudière biomasse qui sera modifiée pour cela.



La chaudière produira **de l'électricité et de la vapeur, pour faire fonctionner le site**. Elle sera le cas échéant en capacité d'alimenter une partie du réseau des villes voisines.



Dans une **démarche 100% circulaire**, le site valorisera également, grâce à une **modernisation de la chaudière**, des combustibles solides de récupération (CSR), souvent enfouis en déchetterie.

5b. Economie circulaire : Zoom sur les transports multimodaux



50% des livraisons de la papeterie seront réalisées via des modes de transports durables, tels que le **transport maritime, fluvial et ferroviaire**.



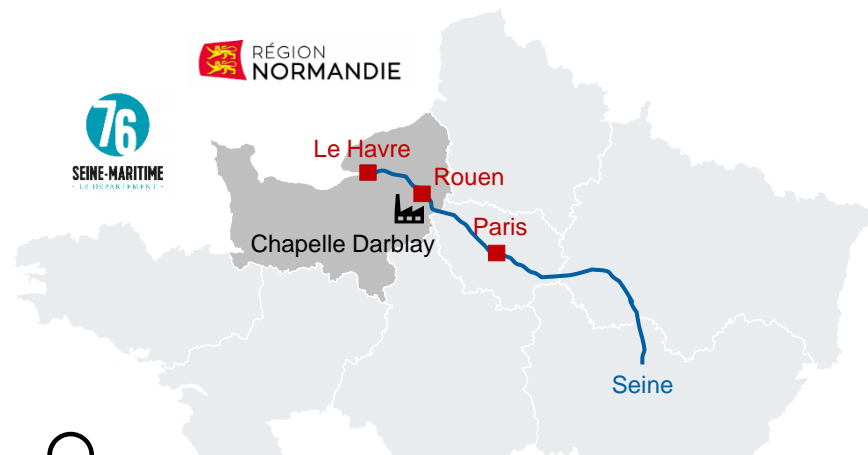
Développement de **l'approvisionnement par bateau** depuis la région parisienne.



100% des fibres vierges qui compléteront les PCR seront **transportées par train** depuis les usines de pâte à papier françaises.

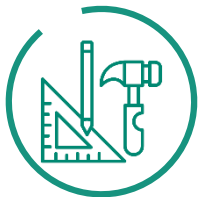


Grâce à une gestion optimisée de la matière première permettant un meilleur rendement, **le flux de camions pour les approvisionnements n'augmentera pas par rapport à précédemment**, l'utilisation de l'A13 étant le vecteur principal.



La situation géographique du site et le volontarisme de Fibre Excellence permettront de développer le transport durable, fluvial, maritime et ferroviaire, tout en s'appuyant sur l'A13 pour éviter tout impact sur les routes secondaires.

6. Un projet bénéfique pour l'emploi local



MAINTIEN & DEVELOPPEMENT DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

Le projet permet de préserver et de créer des emplois qualifiés dans la région, en s'appuyant sur un fort historique et un important savoir-faire papetier, tout en formant et développant des compétences spécialisées à haute valeur ajoutée aujourd'hui en raréfaction en France.



170 EMPLOIS DIRECTS & DE NOMBREUX EMPLOIS INDIRECTS

À terme, 170 salariés seront embauchés pour opérer le site. Il irriguera également l'ensemble du tissu industriel et économique local par le recours régulier à des prestations de maintenance, de nettoyage, d'ingénierie, etc., de manière quotidienne et plus fortement au cours des grands arrêts de maintenance.



30 MILLIONS D'EUROS PAR AN DANS L'ECONOMIE LOCALE

Au total, le site devrait permettre d'injecter environ 30 millions d'euros / an dans l'économie locale.

De plus, il développera une logique d'économie circulaire, en valorisant les PCR régionaux et en employant les infrastructures de transport durable locales.

7. Nos engagements environnementaux



AIR

- Réduction des émissions atmosphériques grâce à l'installation de nouveaux équipements d'épuration des fumées.
100% conforme aux nouvelles exigences réglementaires européennes en matière d'émissions.



EAU

- **Réduction de 71%** de l'eau consommée par tonne produite dans le cadre du projet, 10m³/t contre 35m³/t précédemment.
- Réduction de **37% de l'eau** consommée au total chaque année par rapport à l'autorisation initiale de 2019.



ÉLECTRICITÉ

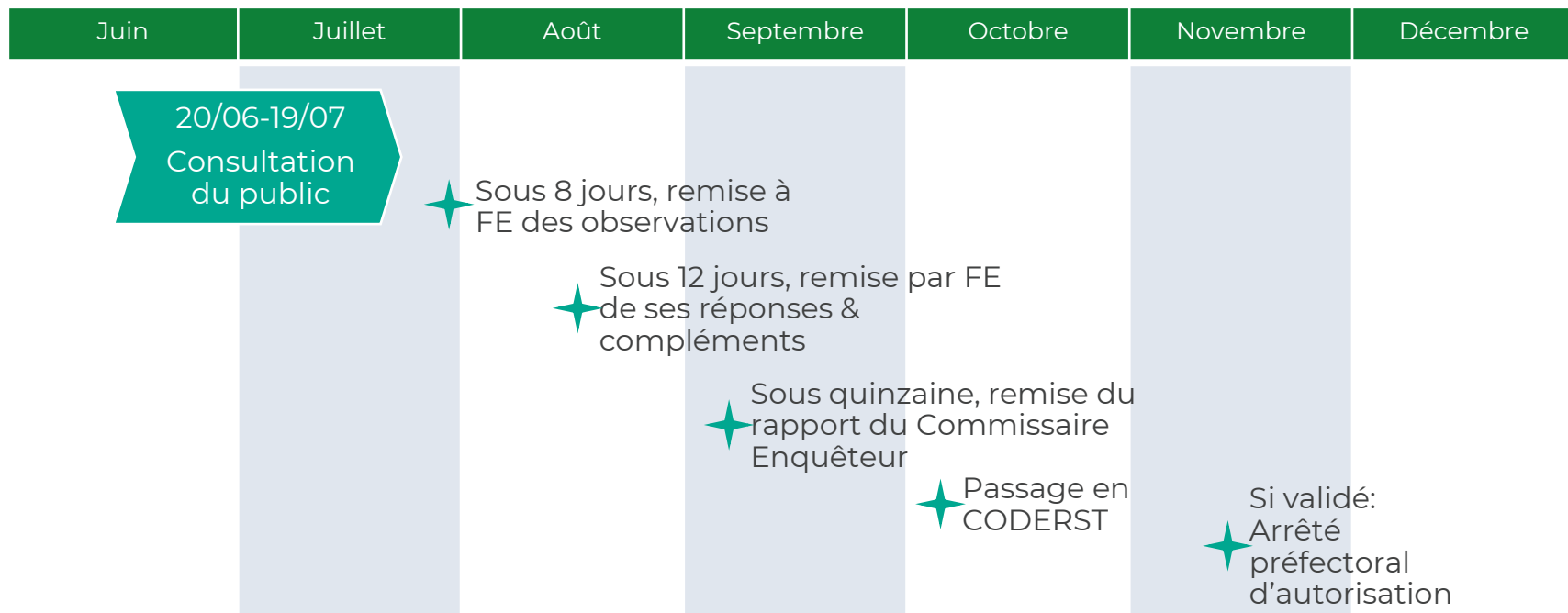
- Réduction de 48% de l'électricité consommée par tonne produite, à 480KWh par tonne contre 930KWh précédemment.
- Réduction de 18% de l'électricité consommée au total par an, à 204 GWh/an contre 250 GWh/an précédemment.



DÉCHETS

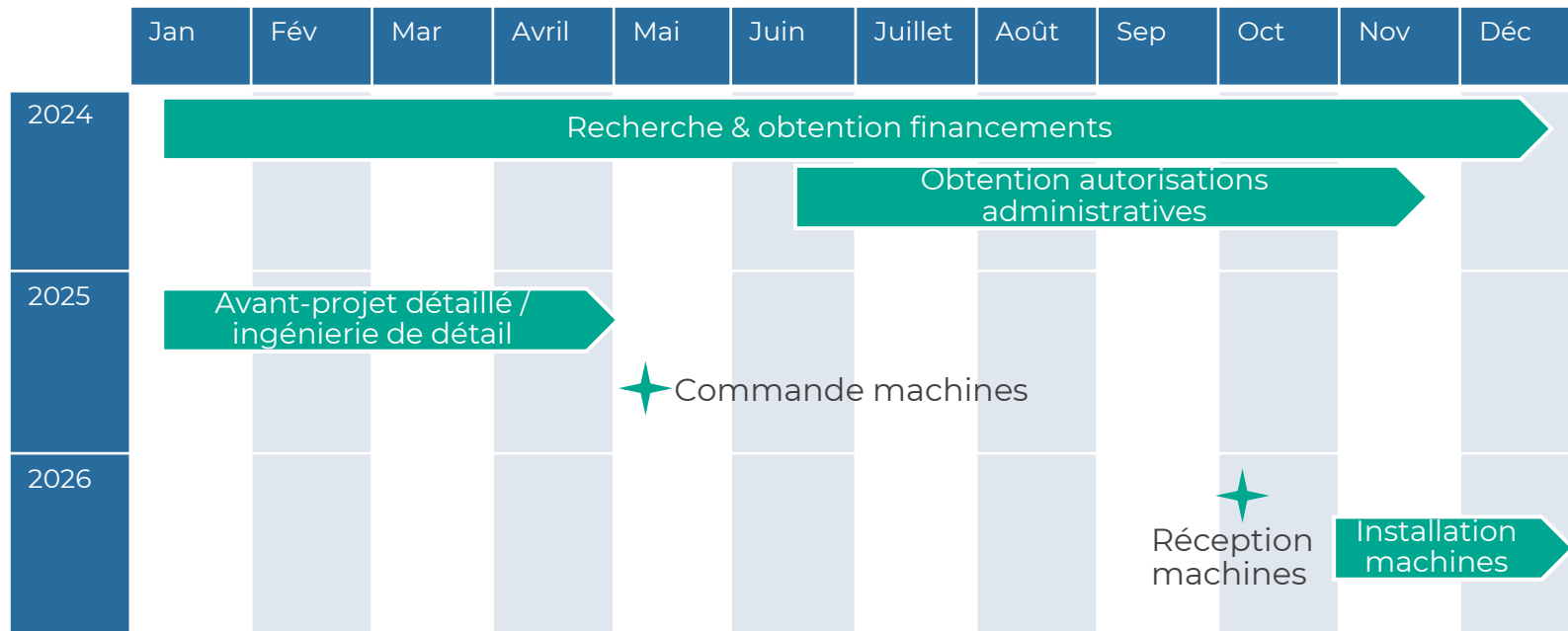
- Réduction de **+ de 60% des déchets générés**, à 57 000 tonnes par an contre 150 000 tonnes précédemment - et sur les déchets produits, 65% seront valorisés sous forme d'énergie. Le reste sera valorisé dans des filières locales.
- Plus de 100 000 tonnes de sous-produits externes de proximité valorisés par an, détournés de l'enfouissement.

8a. Les étapes de l'enquête publique



8b. Les étapes de la conversion

Vers un redémarrage début 2027



8c. Contacts

Toute demande d'information relative à ce projet peut être adressée à :

- M. Vincent CHAPELLE, Directeur des opérations :
vincent.chapelle@fibre-excellence.com
- M. François VESSIERE, Sponsor Fibre Excellence du projet Grand-Couronne :
francois.vessiere@fibre-excellence.com
- Mme Anne-Gaëlle DEJOB, Directrice projets stratégiques :
anne-gaelle.dejob@fibre-excellence.com